

le sait l'honorable député. La chose met en lumière ce dont on se plaint, la situation déplorable qui existe, quand le fédéral fournit les fonds et que la province les emploie. Ainsi que le sait l'honorable député, non seulement le ministère a pris connaissance de son vœu, mais de plus la commission d'enquête sur les relations entre le Dominion et les provinces a présenté un vœu semblable. C'est une question à étudier, mais elle ne pourra être étudiée à temps pour que des dispositions à cet égard figurent dans le projet de loi.

M. NICHOLSON: Monsieur le président, en prenant la parole à propos de cette question, je désire d'abord exprimer mes remerciements au ministre et à ses fonctionnaires pour la promptitude qu'ils ont mise à régler tous les problèmes que je leur ai signalés. Ils se sont mis en communication, au sujet de ces cas, avec les autorités compétentes de la Saskatchewan, par télégraphe et par courrier aérien, et j'assure le ministre que je lui en garde une profonde reconnaissance. Malgré cela, je reçois encore des nouvelles de ma circonscription indiquant que des assistés seront rayés des listes. Ce matin encore je recevais d'un assisté de ma région un feuillet miméographié attaché à son bon de secours pour le mois de juin. Il portait cette mention:

Vous êtes avisé que votre bon d'épicerie pour le mois d'août sera le dernier qui vous parviendra.

Section des zones septentrionales.

L'intéressé vit sous le régime du plan de rétablissement du nord. Abstraction faite de l'abondance de la récolte ou des prix des produits, je considère que ces gens ne pourraient absolument pas vivre toute l'année prochaine grâce à ce que leurs cultures leurs rapportent et je suis persuadé que le ministre continuera ses négociations avec la province de la Saskatchewan pour que ces gens qui n'ont pas les moyens de vivre ces prochains mois ne restent pas sous la menace de la suppression de leurs allocations de nourriture.

Pendant que j'ai la parole, je voudrais rappeler quelques remarques faites par l'honorable représentant de Wellington-Nord (M. Blair), au sujet du projet de loi l'autre jour. Il a dit:

Les cultivateurs de l'Ouest ont tant parlé que je suis fatigué de les entendre.

En tant que membre de la Chambre ayant pris la parole sur les problèmes de l'Ouest, je donne l'assurance à mes collègues que tant qu'un individu de ma circonscription aura faim dans cette terre d'abondance, ma voix

[L'hon. M. McLarty.]

s'élèvera pour demander qu'on prenne les mesures nécessaires en vue de remédier à cet état de choses. L'honorable député de Wellington-Nord ajoutait:

Le cultivateur de l'Ontario est fatigué d'écouter ce genre de discours et je dis aux cultivateurs de l'Ouest: "Le temps est venu où, si vous ne pouvez vivre chez vous, vous feriez mieux d'en sortir. Si d'une année à l'autre vos terres souffrent de la sécheresse, partez; allez-vous-en où vous pourrez vivre."

Je suis sûr que les membres du comité se rendent compte qu'il ne faut pas prendre au sérieux une telle proposition. Les preuves que le ministre a fournies au comité indiquent que les gens visés par cette proposition se comptent par milliers. Si je demandais où ces gens iraient, je suis persuadé que l'honorable député de Wellington-Nord serait le dernier à dire qu'il y a dans sa circonscription des endroits où ces gens pourraient suffire à leurs besoins d'ici quelques années. Ce même honorable député, dans un discours qu'il prononçait il y a un an, aborda un autre aspect de l'allégement du chômage, et parla des chômeurs dans les termes suivants:

Mais si je m'adresse aux vagabonds des villes, il n'y en a pas un sur cinquante qui veuille travailler. Vous prétendez peut-être le contraire, mais cherchez à embaucher ces chômeurs et vous verrez à qui vous avez affaire. A la campagne, je trouve des hommes qui ont de l'énergie, mais ce n'est plus la même chose quand je m'adresse à ces chômeurs ambulants.

C'est mal servir le pays que de formuler des remarques de ce genre au sujet des chômeurs, de ces citoyens de l'Ouest qui réclament du secours. Je tiens à dire au comité que la population de l'Ouest ne demande pas l'aumône. Elle ne réclame pas de l'aide gratuite. Dans un discours qu'il prononçait il y a un an, à l'occasion d'une conférence tenue à Winnipeg sous la présidence du premier ministre Bracken, pour discuter les problèmes de l'Ouest, le président de la coopérative du blé de l'Alberta faisait remarquer qu'il s'agissait simplement, pour se rendre compte de la situation, d'aller voir, dans l'Ouest canadien, les habitations des cultivateurs. Il disait ceci:

Vous qui habitez les villes, faites un voyage dans l'Ouest, par chemin de fer ou en automobile, et quand vous aurez vu les foyers des cultivateurs, demandez-vous s'il y en a un bien grand nombre dans lesquels vous seriez prêts à loger votre famille. Considérez la moyenne des habitations de cultivateurs, et demandez-vous quelles améliorations il faudrait y apporter, pour les mettre sur le même pied, au point de vue de confort, que les logements urbains.

M. Hutchison appelait l'attention des délégués sur un état de choses qui saute aux yeux de quiconque voyage dans l'Ouest canadien.